

Les 120 Sri-Lankais demandent l'asile

Un procès à venir pour les trois passeurs indonésiens arrêtés

C'est une première au-delà du nombre record de migrants arrivés ce week-end. Trois ressortissants indonésiens étaient aux commandes du bateau transportant les 120 Sri-Lankais. En garde à vue depuis samedi soir, ces passeurs présumés devraient être jugés très rapidement pour "aide à l'entrée ou au séjour irrégulier en bande organisée".

Jusqu'à présent, le doute semble toujours avoir profité aux membres d'équipage des cinq précédents bateaux de migrants sri-lankais débarqués dans l'île. Aucun d'entre eux n'a fait l'objet de poursuites pénales. Ce n'est pas le cas de trois des 123 personnes arrivées par bateau ce samedi matin à Sainte-Rose.

Il faut dire que la présence de ces ressortissants indonésiens

ne pouvait qu'être remarquée sur un navire transportant principalement des Sri-Lankais. Les trois passeurs présumés ont aussitôt été placés en garde à vue par les agents de la Brigade mobile de recherche de la PAF. Celle-ci a été prolongée hier soir sur décision du parquet de Saint-Denis.

Les policiers ont interrogé les trois suspects avec l'aide d'un interprète indonésien. Si au-

cune information n'a filtré quant aux explications qu'ont pu donner les intéressés aux enquêteurs, il est désormais certain qu'ils vont être très prochainement déferés au palais de justice de Champ Fleuri en vue d'une comparution immédiate.

INTERDICTION DE QUITTER LE GYMNASÉ

Ils devraient être jugés pour "aide à l'entrée ou au séjour irrégulier en bande organisée", des faits passibles de cinq d'emprisonnement et d'une amende de 30 000 euros. Le risque est le même pour les prévenus étrangers, conformément au protocole contre le trafic illicite de migrants, découlant de la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée.

Interrogés par nos confrères de la télévision, Frédéric Joram, le secrétaire général de la préfecture, a confirmé ce qui est devenue depuis



Au premier plan, à l'arrière du bateau bondé de migrants, on distingue clairement deux des trois passeurs indonésiens (photo SLY).

quelque temps déjà une certitude. L'arrivée de ce sixième bateau de migrants est une "nouvelle manifestation de l'existence de filières criminelles d'immigration irrégulière à destination de la France, via La Réunion (sic)".

C'est un "record". Jamais autant de migrants n'avaient posé le pied sur notre caillou. En février, ils étaient déjà 72 à bord du *Prashansa*, alors que l'on avait recensé un total de 83 migrants pour l'année 2018. Frédéric Joram a précisé qu'environ 70 migrants attendaient encore une réponse pour leur demande d'asile. Principalement, des passagers du *Was-ana 1* arrivés le 14 décembre.

Les 120 Sri-Lankais débarqués ce week-end, parmi lesquels 9 femmes et 13 enfants âgés de 4 mois à 4 ans, demandent eux aussi l'asile. Ils sont hébergés au gymnase de Duparc, à Sainte-Marie. À arrivée exceptionnelle, mesure exceptionnelle. Le gymnase fait office de zone d'attente et a pour l'occasion été équipé de lits picots. Celui-ci est surveillé jour et nuit par les hommes de la gendarmerie mobile et de la police aux frontières. Interdiction pour les demandeurs d'asile de quitter l'enceinte du gymnase qui est équipé de douches et de toilettes. Ils disposent sur place de couvertures et des produits d'hygiène courant. La société

Servair a été réquisitionnée par la préfecture pour leur servir repas et boissons. Hier après-midi, ils ont reçu la visite de sept avocats du barreau de Saint-Denis venus les informer sur leurs droits et la procédure en cours. Selon nos informations, certains des Sri-Lankais ont expliqué qu'ils visaient à l'origine la Nouvelle-Zélande. Ils n'ont finalement pas atteint cette destination et ont débarqué en Malaisie, puis en Indonésie où ils ont séjourné quelque temps avant de mettre le cap sur notre île. Reste qu'il est difficile à croire qu'ils aient pu traverser l'océan, entassés comme des sardines sur un tel bateau...

Harry Amourani



Sept avocats du barreau de Saint-Denis sont venus à la rencontre des 120 demandeurs d'asile hier après-midi (photo HA).